

La Moyenne-Maurienne Agricole

GDA de Moyenne
Maurienne
Bulletin
d'Information



JANVIER 2005



Préambule :

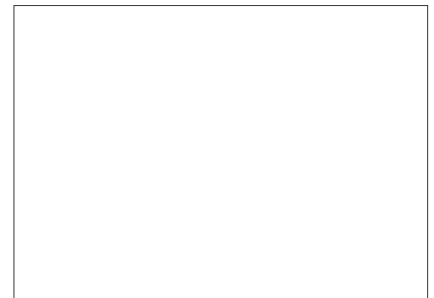
Comme beaucoup me l'on fait remarquer, cela faisait maintenant quelques temps que le bulletin n'avait pas été édité.

Il revient en force avec les principales informations du moment, les dates à retenir et les actions menées par les groupements agricoles de Maurienne. Il a été réalisé en collaboration avec le GIDA de Haute Maurienne.

Je profite de ce préambule pour vous souhaite à tous une très bonne année 2005.

Antoine CESSIEUX - Conseiller Agricole Territorial - Chambre d'Agriculture

Destinataire :



Le mot du Président :

Après les départs de François Rambaud vers des orientations professionnelles plus lointaines qu'Albiez-Montrond, et le projet d'installation de Rémi Hermier dans le Vercors, le GDA de moyenne Maurienne a vécu quelques changements.

Il a fallu au conseil d'administration un nouveau bureau pour accueillir Antoine Cessieux comme conseiller agricole territorial, afin que le groupement poursuive son rôle d'intervention quotidien et permanent de proximité auprès des agriculteurs et des collectivités locales. Par des formations et des conseils techniques ou spécialisés, dans tous les domaines touchant à l'aménagement du territoire, le groupement confirme ainsi l'importance de l'agriculture au sein du patrimoine social et rural.

Le GDA est le partenaire privilégié de tous les agriculteurs et des collectivités locales, et assure un rôle de coordination avec toutes les organisations professionnelles agricoles départementales.

La nouvelle équipe compte sur tous les acteurs de la vallée pour apporter des idées, des suggestions, des demandes, et essayer ensemble de prouver que l'agriculture de la Maurienne a sa place et ainsi assurer la continuité d'un développement durable.

A tous : BONNE ANNEE !



Sommaire :

- Composition du bureau du GDA
- Synthèse du séminaire
- Réforme de la PAC
- Etat d'avancement des contrats de territoires
- Réseau Maurienne Agritourisme
- Une année de CUMA
- Le groupement d'employeurs
- Le mot de COPELSA
- Le registre d'élevage
- Brèves

Composition du Conseil d'Administration du GDA :

Président : Raymonde PELLISSIER
Vice-président : Roger VIALLET
Vice-président : Denis FALCOZ
Trésorier : Eric BELOT
Secrétaire : Guy MOLLARET
Pierre CORNU
Hubert COVAREL

Georges DOMPNIER
Jean-Claude GRAND
Jean-Pierre LAURENT
Christine MILESI
Bernard PELLICIER
Thierry PERONNE
François RAMBAUD

LES AUTRES STRUCTURES

La CUMA :
Jean-Philippe VIALLET
Le Groupement d'Employeurs :
Denis FALCOZ
L'Etablissement secondaire d'Alpage : Guy MOLLARET
L'Etablissement de la Madeleine :
Jean-Pierre CARTIER

Séminaire Agriculture en Maurienne : En groupe, on est plus forts !!

Une vingtaine d'adhérents des deux groupements de développement de la vallée se sont réunis les 29 novembre et 1^{er} décembre 2004 pour réfléchir aux perspectives à venir.

On constate en effet que la vie des groupements semble s'essouffler par manque d'investissement des agriculteurs.

Mais les enjeux restent les mêmes : **Il faut qu'il existe des groupements forts**, qui montrent leurs réalisations, aussi bien sur les relations avec les collectivités que dans les services aux agriculteurs.

Ainsi pour pérenniser l'agriculture et la développer pour le plus grand

nombre il faut davantage être l'interlocuteur reconnu par les collectivités, mobiliser l'ensemble des agriculteurs et des productions existantes, et surtout continuer à avoir des projets collectifs !

Pour répondre à ces enjeux, il est donc maintenant important de mettre en place des actions concrètes pour relancer nos activités.

Pour commencer, il s'agit pour le bureau et le conseil d'administration de communiquer plus souvent sur l'avancée des projets.

Ensuite nous devons nous investir dans la concrétisation des actions des contrats de territoire. Il y a encore du

travail et l'enjeu est important !

Enfin, pour garder notre poids vis-à-vis de tous nos partenaires, nous devons renforcer notre cohésion.



PETIT SONDAGE AUPRES DE VOUS TOUS :

- Pour vous, à quoi servent les groupements ?
- Qu'attendez-vous d'eux (services, informations, aides,...) ?
- Donnez-nous votre avis, vos réflexions, vos idées...

Résultats obtenus par les Groupements :

Organisation collective

Structures collectives

2 Etablissements d'alpage, 2 CUMA d'épandage, 2 Groupements d'employeurs

Projets collectifs

Abattoir et filière viande ; Appui à la filière laitière ; Réseau Maurienne Agritourisme

Aménagement et développement

Contrat de territoire, diagnostic de territoire puis rédaction de fiches actions

Zones agricoles (Bonneval, Bessans, Termignon)

AFP (Le Châtel, Albiez le Jeune, Termignon...)

Comices Agricoles

Environnement

Article 21 ; Contrat de rivière Arc et opérations coordonnées (4 fumières collectives)

Appui aux exploitations

Permanences du conseiller, réunions d'information ; Suivi des installations ; Projets d'investissements ; Montage

de dossiers ; Accompagnement sur la PAC

**« LES GDA :
INTERLOCUTEURS DES
COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE
AGRICOLE ;
RELAIS DE PROXIMITÉ DE LA
CHAMBRE D'AGRICULTURE ;
UNE SOURCE PROCHE
D'INFORMATION POUR LES
AGRICULTEURS ;
UN OUTIL QUI PERMET UNE
APPROCHE COLLECTIVE DES
PROBLÈMES »**

Calendrier de la réforme de la Politique Agricole Commune :

A partir de mi-décembre 2004 :

Courrier d'information sur la conditionnalité des aides.

1er janvier 2005 : Entrée en vigueur de la première tranche de la conditionnalité.

Mi-janvier 2005 : Réunions d'information sur la Réforme de la PAC.

Février 2005 : Réception par chaque agriculteur d'une lettre l'informant du calcul de ses droits historiques 2000-

2002 et l'invitant à rassembler les informations sur les transferts fonciers intervenus depuis 2000.

Mars-avril à décembre 2005 :

Invitation à se rendre à la DDAF pour y calculer avec l'administration les conséquences de ces transferts fonciers sur le nombre et la valeur des DPU possédés.

1er janvier 2006 : Entrée en vigueur de la deuxième tranche de la conditionnalité.

Entre janvier et avril 2006 :

notification par l'administration à chaque agriculteur du nombre final et de la valeur de ses DPU.

15 mai 2006 : Entrée en vigueur du découplage des aides.

1er janvier 2007 :

Entrée en vigueur de la troisième tranche de la conditionnalité.



Etat d'avancement des contrats de territoire :

Suite au diagnostic agricole réalisé en 2002, 3 grands axes étaient ressortis :

- La problématique du foncier / cadre de vie
- La diversification des productions / installation
- Les conditions de travail

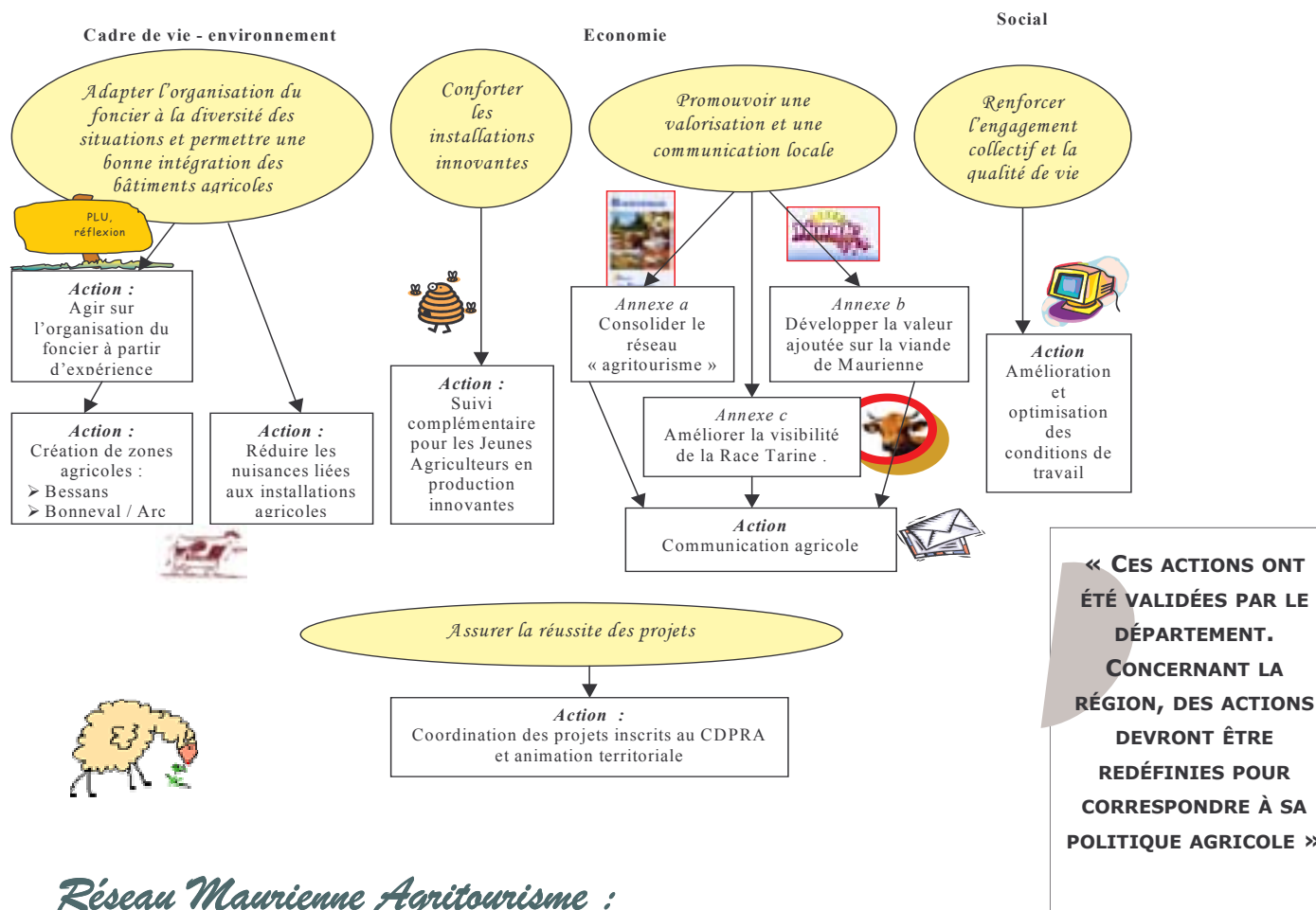
Face à ces enjeux, des groupes de travail ont essayé de voir quelles actions pouvaient être proposées.

Ces actions, proposant une « spécificité Maurienne » ont été présentées au sein de 2 contrats :

- Un départemental : le **Contrat Territorial de Savoie**
- L'autre régional : le **Contrat de développement des Pays de Rhône-Alpes**.



Les priorités et les actions correspondantes



Réseau Maurienne Agritourisme :



Logo du réseau

Le réseau « Bienvenue chez les Paysans de Maurienne » change de nom pour devenir :

« Réseau Maurienne Agritourisme »

La brochure « A la découverte de l'agriculture de Maurienne » sera distribuée dans les principaux lieux de passage.

L'objectif est toujours de promouvoir l'agritourisme de la vallée (accueil, restauration, goûters, visites,...) et de faire découvrir au grand public les produits du terroir.

Responsable :

Virginie VINCENDET (qui remplace Lionel CLAPPIER)

7 adhérents en 2004

Renseignements :

Virginie VINCENDET ou le GIDA de Haute Maurienne.

Une année de CUMA :

En 2004, la CUMA de Jarrier, créée en 1975 c'est étendue aux cantons de St Michel et de la Chambre. Avec 15 nouveaux adhérents pour l'épandage du fumier et/ou du lisier, la CUMA c'est aujourd'hui **25 adhérents**.

Entre la campagne de printemps et celle d'automne, 370 heures de travail ont été réalisées en 2004 avec le nouveau transporter, dont une partie avec l'embauche d'un chauffeur.

La CUMA fonctionne collectivement. Les rôles sont répartis et un planning est réalisé chaque début de campagne. En 2005 l'acquisition d'une cage de contention et d'un pulvérisateur est prévu.

Le Groupement d'Employeurs :

Il a été créé pour le remplacement des agriculteurs sur leurs exploitations lorsqu'ils se rendent à des réunions professionnelles, en cas de maladie ou d'incapacité, ou bien tout simplement s'ils prennent quelques jours de congés. Il est devenu indispensable aujourd'hui !!

PENSEZ-Y !! La cotisation 2005 est de 5€/UGB. Il faut la régler avant le 31 janvier 2005.

Pour tout renseignements, contactez le GDA.



Le mot de COPELSA : le registre d'élevage :

Aujourd'hui, tous les éleveurs (Bovins, Ovins, Caprins...) sont **obligés** de renseigner dans le registre d'élevage un certain nombre d'enregistrements et d'archives qui peuvent être contrôlés par la DDSV.

L'élément incontournable de ce registre est le **carnet sanitaire**. Il doit recenser tous les traitements effectués dans l'année sur les animaux ainsi que toutes les interventions vétérinaires (prophylaxie, césarienne, avortement...). **Il est essentiel que pour toute prescription médicamenteuse** soit associé une ordonnance signée par votre vétérinaire, et conservée dans ce carnet sanitaire. L'emploi des médicaments et des antibiotiques de façon inappropriée, sans l'aval d'un spécialiste, peut être lourd de conséquence et dangereux.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à joindre le service sanitaire de COPELSA ou votre vétérinaire.

Brèves :

Olivier LAUMAIN



DEMENAGEMENT : Au printemps, le GDA va changer de locaux. Nous avons l'opportunité de nous installer dans les murs de la Communauté de Commune Cœur de Maurienne situés avenue d'Italie. Il faut la saisir, c'est un bon moyen de nous rapprocher de nos élus !!

APPEL DES COTISATIONS : Pour fonctionner, le groupement a besoin de vos cotisations. Pour 2005, la cotisation est de 47 €. (montant identique à 2004)

Les cotisations des adhérents, c'est la base du budget de fonctionnement du Groupement. Un volume de cotisations important, c'est aussi la preuve que les agriculteurs sont impliqués dans les différents projets et c'est un gage de crédibilité auprès des collectivités qui nous aident.

Comité de rédaction de ce numéro : Le Bureau des GDA, Eric SADOUX, Antoine CESSIEUX.

Pour tout renseignement, contactez Antoine CESSIEUX au 04.79.59.93.87.

Permanence du Conseiller le mardi matin au bureau du GDA, 72 rue Jean Jaurès à Saint-Jean de Maurienne.

Nous sommes ouverts à toutes suggestions d'articles !

La prochaine assemblée générale du GDA aura lieu courant avril 2005

Permanence Point-Info Installation :

- Mardi 1er février 2005
- Mardi 5 avril 2005
- Mardi 7 juin 2005

Prendre contact au préalable avec Laurence CALLOUD au 04.79 85 27 43



Permanence Centre de gestion :

- Jeudi 20 janvier 2005
- Jeudi 17 février 2005
- Jeudi 9 juin 2005
- 17 novembre 2005